

Vos démarches administratives avec **France Services**

PASSEPORT - Personne majeure

PIÈCES À FOURNIR (ORIGINAUX et PHOTOCOPIES)

- ☐ **Faire une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr> ou dans l'un des 5 espaces France Services**
Penser à **imprimer** cette pré-demande et à l'apporter lors de votre rendez-vous, ou à défaut **le numéro**.
Sinon un formulaire papier CERFA est disponible (connaître les dates et lieux de naissance de vos parents)
- ☐ **1 photo d'identité (A NE PAS DÉCOUPER)** de moins de 6 mois, tête nue, de face, sans lunettes, établie par un photographe ou photomaton agréé par le ministère de l'intérieur (**format 35x45**) n'ayant jamais servi sur une autre pièce d'identité.
- ☐ **1 justificatif de domicile** de moins d'1 an, original, **au nom et prénom du demandeur**
 - Une facture liée au logement type EDF, GDF, téléphone, eau ;
 - Ou un avis d'imposition ou de non-imposition de l'année en cours ;
 - Ou une quittance de loyer non manuscrite ;
 - Ou une attestation / facture d'assurance habitation du logement.
- ☐ **1 timbre fiscal d'une valeur de 86 €** (à acheter dans un bureau de tabac ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr>).
- ☐ **1 justificatif de nationalité française** si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

En cas de première demande :

- ☐ 1 carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- ☐ Sinon 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (original) **sauf si l'acte est dématérialisé**

En cas de renouvellement :

- ☐ Ancien passeport
- ☐ Si passeport périmé depuis plus de 5 ans : une carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- ☐ Sinon une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (original) **sauf si l'acte est dématérialisé**

En cas de perte ou de vol :

- ☐ Déclaration de perte
- ☐ Déclaration de vol à demander en gendarmerie
- ☐ Tout document officiel avec photo permettant de vous identifier (permis de conduire, carte vitale...)
- ☐ Si vous le pouvez : 1 photocopie du passeport perdu ou volé
- ☐ 1 carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- ☐ Sinon 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (original) **sauf si l'acte est dématérialisé**

Cas particuliers :

Si le demandeur est hébergé :

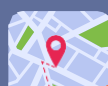
- ☐ Carte nationale d'identité de l'hébergeant
- ☐ 1 attestation de l'hébergeant certifiant que le demandeur réside chez lui depuis plus de 3 mois
- ☐ 1 justificatif de domicile de l'hébergeant

Si changement et modification de l'état civil fournir :

- ☐ Un acte de décès pour **les personnes veuves**
- ☐ Un acte de mariage de moins de 3 mois pour **les personnes mariées**
- ☐ Un jugement de divorce pour **les personnes divorcées autorisées à porter en nom d'usage** le nom d'époux ou d'épouse ou autorisation écrite de l'ex-époux accompagnée de sa pièce d'identité



CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS
COMMUNAUTÉ



Espace France Services de PONTAUMUR

6, avenue du Marronnier

04 73 79 70 70

dispositif.recueil@ccvcommunaute.fr

franceservices.pontaumur@ccvcommunaute.fr

Site internet : www.ccvcommunaute.fr